

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 3 novembre 2016

M. Pierre Degret , Directeur 1er et 2d cycles de l'école primaire
M. Lionel Valeyre Directeur 3ème cycle de l'école primaire
(Présidents à tour de rôle)
M. Régis Raufast, Proviseur
M. Christophe Derambure, Proviseur-adjoint
M. Nicolas Vanzi, Directeur Administratif et Financier

Louis VIGNERON, enseignant en CM2
Christine DOLFO, enseignante en CM2
Amparo MONTAÑANA, enseignante d'espagnol
Danielle FAY, , enseignante en CM1
Amaya PAYAN, , enseignante en CE2
Dorothée CONTRAULT, enseignante en CE2
Maria Del Mar MIRA, enseignante en CE1
Begoña CARRAT, enseignante d'espagnol
Sarah PEREZ, enseignante en CP
Véronique SAUVIN, enseignante en CP
Isabelle FLORES, enseignante en GS
François LABAILLE, enseignant en GS
Sylvaine GENY, enseignants en PS-MS
Amina AUGIE-BENBERNOU, enseignante en PS-MS
Muriel FAIRIER, enseignant en PS-MS

FORNER CORDERO ANGELES, parent élu APA
DOMINGO ARIAS SANTIAGO, parent élu APA
GARCIA DE OSSA PERIS ISABEL, parent élu APA
VENDRELL MESEGUER ANA, parent élu APA
MONTERO REGUERA ALVARO, parent élu APA
GASPAR GARCIA CARMEN, parent élu APA
CASTRILLON SERNA NATALIA, parent élu APA
MARTINEZ JIMENEZ ANA LUISA, *parent élu APA*
TARAYRE GUILLERMINA, parent suppléant APA
HECKLE CHARLES, parent élu GPI
CARBONELL PASTOR MONICA, parent élu GPI
VANLANGHENHOVE PIERRE, parent élu GPI
GIL QUINZA MATILDE, parent élu GPI
ROSIER PHILIPPE, parent élu GPI
BELLOCH GARCIA MIRIAM parent élu GPI
MATA JOSE RAMON, parent élu GPI

1-

Installation du conseil d'école.

Présentation des membres du conseil d'école.
Mr Raufast, Mr Valeyre, Mr Degret, Mr Vanzi
Parents d'élèves
Enseignants
Personnes excusées : Mme Maurel, malade.

Adoption du PV du conseil du 16 juin 2016

Actualisation du règlement intérieur : les seuls changements sont dans l'article 4, qui décrit les nouveaux cycles.

Un représentant de parent du GPI demande une meilleure cohérence dans l'article 7, où il est fait mention qu'il est interdit aux élèves de:

a/ Introduire dans l'établissement tout objet dangereux (couteaux, canifs...) ou de valeur (jeux électroniques, téléphones portables, jeux personnels, bijoux...).

Alors que dans la pratique nous savons que de nombreux élèves introduisent et/ou utilisent ces appareils téléphoniques.

Nous demandons une réflexion sur ce sujet afin que le règlement s'adapte à la réalité ou que l'interdiction s'applique.

i/ L'utilisation des ballons est limitée aux ballons en mousse.

Ce point sera revu pour la rentrée prochaine. L'interdiction a été posée pour la responsabilité de l'établissement. Chez les élèves du primaire, aucun élève ne semble utiliser ces outils.

L'utilisation des ballons est limitée aux ballons en mousse, ***alors que cette règle n'est pas toujours respectée.***

Vote

L'ensemble des membres est "pour". Pas d'abstention.

2-

bilan de rentrée

Effectifs : 1070 élèves dans le primaire à ce jour

Nombre de classes : 41

Rappel de la structure et des niveaux doubles.

La moyenne des classes se situe entre 25 et 28 selon les niveaux.

Toutes les classes sont pourvues d'un enseignant.

La rentrée échelonnée de l'école maternelle s'est bien déroulée, et sera évaluée pour l'an prochain.

Depuis la rentrée de la Toussaint, les élèves de GS, CP et CE1 bénéficient d'une nouvelle cour de récréation. Les espaces disponibles sont donc plus importants (récréation, terrains de sport ...)

Il est prévu qu'il y aura de l'ombre pour les enfants, des arbres seront plantés, un projet est en cours avec l'architecte ; les enseignants et l'éco-comité seront intégrés à ce travail. Les installations seront faites en décembre.

L'installation d'un bac à sable a été refusée pour des raisons d'hygiène.

Une enseignante propose des bancs.
Des aménagements seront faits (poubelles, potager ...)

3-

structure prévisionnelle

Mr Raufast félicite les enseignants pour la gestion des doubles niveaux.
Certains niveaux ont beaucoup d'élèves cette année, l'année prochaine les CP seront surement plus nombreux (6 ou 7), ainsi que les CM1.
Beaucoup d'entrées cette année, ce qui amènera peut être des changements dans la structure.
Suite à la fermeture de Michalet, les effectifs de PS et MS seront probablement renforcés.

carte des emplois pour 2017-2018

Le maintien de la carte en l'état a été voté en conseil d'établissement.

4-

principaux projets pédagogiques et éducatifs 2016-2017

Les voyages :

tableau présenté au conseil d'école

la moitié des élèves du primaire sont concernés par les voyages.

Les parents sont invités à accompagner les classes pour le transport.

Mr Degret précise que les classes transplantées représentent un gros travail pour les enseignants.

Pour des CM1 au mois de janvier, il y aura 6 séances de voile, chacune proposée sur une demi-journée (6 lundis).

D'autres projets ont été déposés. Sans entrer dans les détails :

Beaucoup de projets artistiques (en lien avec la construction de l'auditorium)

Projets autour de la maîtrise de la langue française : des auteurs viendront au lycée.

Projets sur la thématique des sciences.

Usage du numérique au service des apprentissages : déjà mis en place dans beaucoup de classes.

Un parent demande ce qu'il en est de l'usage de tablettes numériques un projet va être mis en place en CP, à raison d'une tablette par classe. Ce projet sera ensuite évalué.

5-

le carnet d'apprentissage en maternelle

Conformément à ce qui est en vigueur en France un carnet de suivi des apprentissages sera mis en place cette année pour les classes du cycle 1. L'acquisition des compétences est repérée et datée. Il mettra en évidence les acquisitions et les progrès des élèves. Il s'établit sur le principe de l'évaluation positive.

Le premier carnet d'apprentissage ne sera pas complet, il portera surtout sur le langage. Il sera complété par la suite, afin de laisser le temps aux équipes de le mettre en place.

le nouveau cycle 3

Les compétences ont été réparties sur les trois années du cycle.

Les enseignants disposent de l'outil pédagogique nécessaire à cette continuité. La rupture CM2 – 6ième sera atténuée.

La 6^{ème} ne fait pas partie du conseil d'école. La liaison est interne à l'établissement.

L'évaluation par compétence est mise en place en sixième, comme en CM1 et en CM2.

6-

procédures d'inscription et journée portes ouvertes en maternelle

Ouverture des préinscriptions le 21 novembre.

Pas de changement dans les procédures.

Demi-journée de portes ouvertes le samedi 19 novembre. Les élèves de terminale aident à l'accueil ce jour.

M. Degret remercie M. Gomez, CPE du lycée, pour l'aide qu'il apporte à cet égard.

Les personnels de l'école seront présents.

Tout le monde est invité à parler de cette journée pour augmenter les visites et informer de l'existence du Lycée Français de Valence.

Des conventions sont recherchées pour trouver des partenaires (âge PS / MS).

7-

point sur les travaux et équipements prévus

La nouvelle cour est ouverte depuis le 2 novembre.

La salle informatique du primaire a été entièrement rénovée.

Les salles du primaire ont été repeintes.

L'infirmerie est repeinte, les chambres d'isolement seront refaites.

Il y a des projets d'équipement "tablettes" en cours.

En fonction des arrivées, les ameublements des classes de maternelle seront revus.

Prévision des travaux sur les tambours : 8 à 9 semaines l'été prochain. L'intérieur des tambours sera revu : consolidation, sécurisation (phase 1, dernière semaine de juin), amélioration, esthétique (phase 2, moment indéterminé).

Plus d'informations au prochain conseil d'établissement.

Travaux de l'auditorium : pour le moment les délais sont respectés.

8-

Questions diverses

Demande pour informer les parents d'élèves des **absences des professeurs** :

En cas d'absence prévue, les familles sont prévenues par l'enseignant, dans les autres cas, les parents seront prévenus pour des absences de plus de deux jours. Il y a peu d'absences et tous les enseignants sont remplacés. La communication est importante pour les parents qui ne viennent pas au lycée.

Au niveau de la **restauration scolaire**, des problèmes de **langage** ont été signalés. Des rappels ont été faits aux personnels concernés. Il est rappelé que les personnels doivent communiquer en français et de manière correcte.

Des parents signalent des mauvais comportements de collégiens envers des élèves de cycle 3. Problèmes générés par la **proximité des enfants d'âges différents** à la cantine : les élèves du collège sont à proximité des enfants du primaire. Les collégiens s'installent où ils le peuvent, la question sera posée et des solutions recherchées.

Un espace réservé aux lycéens est prévu après les travaux.

Des élèves sont seuls quelques instants avant l'arrivée des parents : ces problèmes n'ont pas été constatés par M. Degret ni M. Valeyre. Aucun changement n'aura lieu au niveau des horaires et de

la **sortie des élèves**. Les enseignants et la personne à la porte sont très vigilants.

Les enseignants demandent à être prévenus des **changements** pour les bus.

La **porte des jardins** était restée ouverte pendant les entraînements de rugby, le problème est réglé.

Accès à la **cafétéria** des enfants de CM2 : ils n'y ont pas accès. Un rappel sera fait à la cafétéria et dans les classes.

En **temps de pluie**, les élèves sont répartis dans les classes et dans le gymnase, avec les surveillants. L'organisation est pensée et prévue.

Les MS-GS ne quittent pas leur bâtiment pendant les journées de pluie.

Un représentant de parents propose d'installer un auvent à proximité du réfectoire pour protéger les enfants de la pluie et du soleil.

M. Vanzi répond que la proposition sera étudiée.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école se termine à 19H05.